

COP 21 et Transports : Le transport des personnes, un enjeu citoyen, une urgence environnementale

Mardi 3 novembre 2015, Bourg-en-Bresse le « Vox »

Historique d'un fiasco annoncé

Il y a réchauffement climatique et ce réchauffement est du à l'activité humaine.

Le réchauffement climatique résulte de l'accumulation d'émissions de gaz à effet de serre dont plus de 67% proviennent de la combustion d'énergies fossiles (80% pour le CO²). 90 entreprises sont à l'origine des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour sa part, le fret des marchandises est responsable de 10 % des émissions mondiales. Dans l'UE, la production d'électricité est à l'origine de 33% des émissions de gaz à effet de serre, les transports 20% dont les deux tiers pour le transport routier, le secteur résidentiel et tertiaire 14%, l'agriculture 13%. Pour la France, le transport 28%, le bâtiment 23%, l'agriculture 20%

Nous ne sommes pas tous égaux devant le réchauffement climatique. Il y a certes la montée des eaux, mais aussi la perte de biodiversité avec l'acidification des océans et la perte de terres arables.

Les conférences de l'ONU se succèdent, mais les États ne réduisent pas significativement leurs émissions de gaz à effet de serre.

Après Rio en 1992, le protocole de Kyoto en 1997 que les USA n'ont pas signé, distinguait deux groupes de pays à responsabilité différenciée. Le G8 de 2008 et la COP15 de Copenhague en 2009 prévoyaient de limiter l'augmentation de température aux fameux 2 ° C (qui ne suffiront pas) et à mettre en place des financements (les Fonds Verts) à hauteur de 100 Milliards par an. En 2015, ces financements ne sont toujours pas recueillis.

Pour la COP (Conférence des Parties) de Paris, ce sera un fiasco puisque les carottes sont déjà cuites. Les propositions qui sont remontées sont insuffisantes.

Les chefs d'État et de gouvernement ne veulent pas s'engager sur des objectifs de réduction drastiques et immédiats des émissions de gaz à effet de serre. Les financements disponibles sont ridiculement bas.

Décalage entre discours et décisions prises.

Les USA prennent 2005 (point haut des émissions) comme année de référence alors que la bonne référence généralement admise est l'année 1990. Mais surtout Barack Obama a autorisé Shell à forer dans l'Arctique, François Hollande en novembre 2014 au cours de son voyage en Alberta félicite Total pour sa prospection des gaz bitumineux et se félicite avec Harper, 1^{er} ministre canadien de l'avancée du CETA, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Et enfin tout récemment, le 21 septembre dernier, Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, et Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, ont accordé trois nouveaux permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux (les permis de Champfolie en Seine-et-Marne, de Herbsheim dans le Bas-

Rhin et d'Estheria dans la Marne. Ces permis de recherche visent officiellement des pétroles et gaz conventionnels, mais également des pétroles et du gaz non conventionnels, malgré la loi d'interdiction de la fracturation hydraulique. Et tout récemment, la décision de reprise des travaux de l'aéroport N-D des Landes.

Commerce ou Climat, il faut choisir

Malheureusement, le droit commercial prime sur le droit environnemental. C'était déjà écrit dans le premier sommet de la terre à Stockholm en 1972, toujours confirmé par la suite, écrit dans l'accord UE-Canada et dans le projet UE-USA. Il n'est pas question que des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques constituent un moyen d'imposer des discriminations sur le plan du commerce ou des entraves déguisées à ce commerce. Est prévu la libéralisation totale du commerce des pétroles et gaz naturels. Le TAFTA appelle à davantage d'énergies fossiles extraites, transportées et consommées.

Un exemple emblématique : L'Ontario, province du Canada a cherché à soutenir sa filière locale d'énergie solaire par des incitations fiscales discriminantes. Le Japon et l'UE ont attaqué ce programme devant l'OMC. Le Canada a perdu son appel en 2003 et le programme a été stoppé. Total de son côté a poursuivi l'Etat Ougandais par filiale interposée pour échapper à ses obligations fiscales.

Il n'y a aucun lien positif entre le développement du commerce et les répercussions escomptées en matière de protection de l'environnement.

Laissons les fossiles dans le sol

Nous devons laisser 80% des combustibles fossiles dans le sol, si nous voulons éviter le chaos climatique.

Etats (USA, Canada, Brésil, Arabie saoudite, Russie, Australie, etc) et multinationales de l'énergie (Exxon, Chevron, BP, Shell, Total) font tout le contraire : ils ne cessent d'investir et de forer pour en trouver davantage et la consommation mondiale de pétrole, de gaz et de charbon ne cesse d'augmenter. Dans toutes les négociations depuis 20 ans, il n'a jamais été question de laisser tout ou partie des énergies fossiles dans le sol. Comme s'il était possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre sans réduire ce qui les génère.

Laissons les fossiles dans le sol pour en finir avec les crimes climatiques. C'est le titre de l'appel qu'ont initié 150 personnalités du monde entier : Desmond Tutu, Naomi Klein, Guy Aurenche Pdt du CCFD, Noam Chomski, Susan George, Pierre Rabbhi, etc...

Pour rompre avec la logique mortifère, il convient de cibler les grandes entreprises du secteur et viser leurs trois piliers : les investissements, les financements et les subventions. Actuellement, le rapport entre les investissements dans les énergies renouvelables et les fossiles est de 1 à 4. L'OCDE estime à 442 milliards les subventions accordées aux industries d'extraction des fossiles. Non, tout le monde



n'est pas également responsable du réchauffement climatique. Ce sont les mêmes entreprises et banques qui réchauffent la planète et qui sponsorisent la COP (pour la France, EDF, ENGIE, BNP-Paribas)

Les grands objectifs de la loi pour la transition énergétique promulguée en août 2015 sont sur le papier, intéressants (évidemment aucun décret n'est paru) :

- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030
- Diminuer de 30% la consommation d'énergies fossiles en 2030
- Porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40% de la production d'électricité
- Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050
- Diversifier la production d'électricité et baisser à 50% la part du nucléaire à l'horizon 2025.

Etre lucides pour agir ou encore « Penser global, agir local »

Etre lucides, c'est **identifier clairement les responsables** : les entreprises transnationales à capitaux privés et publics à l'origine des pollutions, qui font obstacle à une politique de transition énergétique et empêchent toute régulation. Les 90 entreprises à l'origine des 2/3 des émissions et les 200 firmes qui détiennent les principaux gisements.

Etre lucides, c'est **afficher clairement ce que nous voulons** : la justice climatique. Il n'y a pas de transition énergétique sans réduction des inégalités dont les inégalités climatiques.

Etre lucides, c'est **afficher des objectifs compréhensibles** :

- Laissons les fossiles dans le sol
- Empêchons la mise en place du Tafta et des autres accords de libre-échange
- Luttons contre les paradis fiscaux, c'est là que sont les 100 Milliards/an de financement promis pour le développement des pays du Sud. Ce qui est par ailleurs notoirement insuffisant, l'ONU estime à 2% du PIB mondial l'investissement nécessaire et l'UE à 1,5%.

Penser global, mais avec qui ?

L'appel de la société civile, la Coalition Climat qui organise le samedi 28 novembre à Lyon une marche pour le climat (départ place Bellecour à 14h) et les rassemblements nationaux

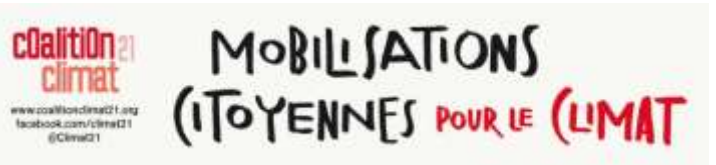
Agir local, c'est partir de ce qui fait sens pour nous :

La lutte **contre les grands projets inutiles** dont évidemment le Lyon-Turin et les projets d'agriculture industrielle

Soutenir et **participer aux initiatives locales (Alternatiba et Blockadia)** et aussi les initiatives locales telles que Les Colibris

Se préoccuper de la nécessaire **convergence entre syndicalistes et écologistes**. Les luttes contre le changement climatiques ne s'opposent pas aux luttes contre l'austérité.

Soutenir et participer aux actions des



faucheurs de chaises dans les banques (victoire sur Alpha Cool).

Le réchauffement climatique génère tous les dangers, il doit réunir tous les combats.

Nous avons déjà parfois gagné :

Saisie par des ONG, la justice néerlandaise ordonne à l'Etat de revoir à la hausse son engagement de réduction des GES. Courant 2015, 220 institutions s'engagent à mettre fin à leurs investissements dans les combustibles fossiles (des universités, des fondations, le Conseil de Paris. En avril 2015, sous la pression d'actions militantes citoyennes, la Société Générale, BNP-Paribas et le Crédit Agricole se retirent du projet Alpha Cool en Australie)

Rappel de l'agenda local :

- vendredi 20 novembre 20h à Bourg, conférence-débat de Michel Husson : Le capitalisme vert est-il possible ? salle Olympe de Gouges, 1 rue P Séward.
- samedi 28 novembre à 14h Lyon Place Bellecour Marche pour le Climat
- courant novembre, une action devant une banque.

Liens et Documentation :

- <http://coalitionclimat21.org/>
- <http://350.org/fr/about/science/>
- <http://350.org/fr/>
- <http://350.org/climate-crimes-fr/>
- http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml rapport du GIEC 2014 en français
- http://unfccc.int/portal_francoophone/items/3072.php site en fr de l'ONU sur la conférence climatique
- <http://www.bastamag.net/>
- <https://france.attac.org/>
- <http://local.attac.org/ain>
- <https://france.attac.org/se-mobiliser/changeons-systeme-pas-climat/article/blockadia-et-alternatiba-les-deux>
- <http://www.negawatt.org/>
- <http://gofossilfree.org/fr/>
- <http://lyonturin.eu/>

Crime climatique STOP ! Seuil, 310 pages, août 2015

Le climat est notre affaire de Attac chez Les Liens qui Libèrent 120p août 2015

Sortons de l'âge des fossiles de Maxime Combes chez Seuil, 284p octobre 2015

Manifeste Négawatt nouvelle édition 2015 chez Actes Sud, 380p octobre 2015

Téléchargez ce document :

<http://attac.ain.free.fr/images/doc/COP21-attac.pdf>

Ouvrez-le, vous aurez ainsi accès aux liens ci-dessus sans avoir à les recopier.

<http://local.attac.org/ain> bourg.en.bresse@attac.org